

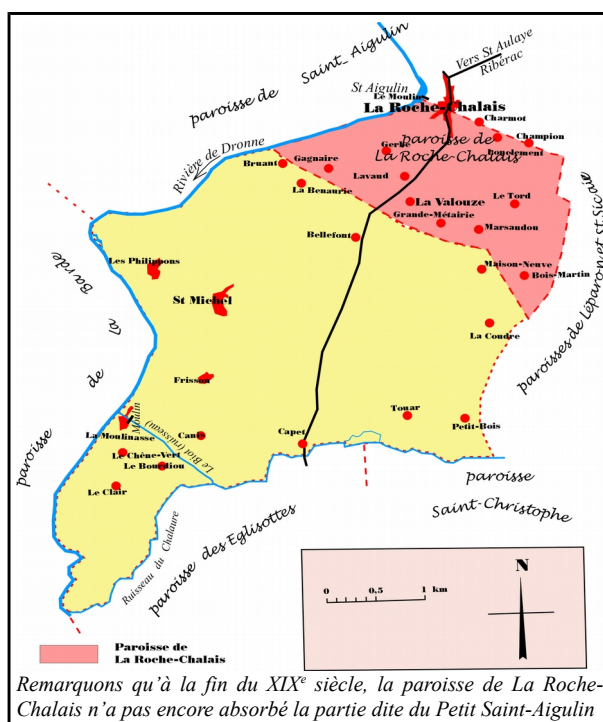
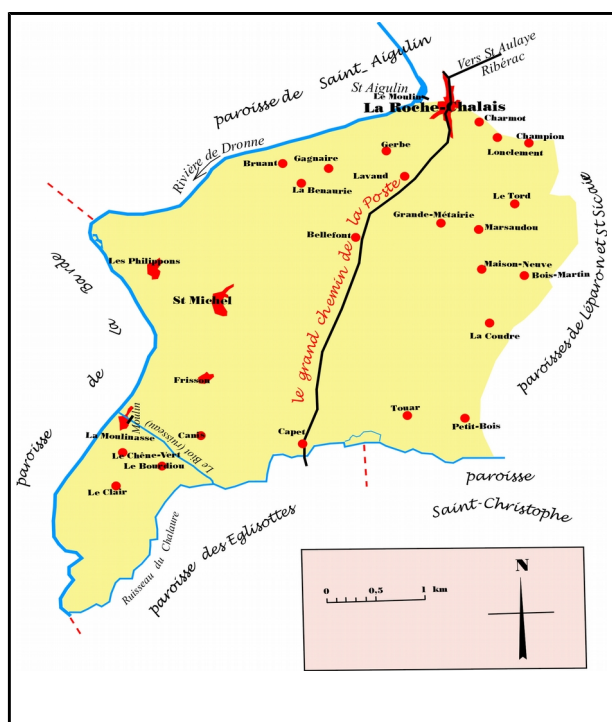
Saint-Michel-de-Rivière : une paroisse, une église

(1ère partie)

Le nom de la paroisse :

La première mention de cette paroisse apparaît dans le cartulaire du prieuré Saint-François de Barbezieux fondé en 1040. *Sancti Michaelis de Riberia*¹ y est mentionnée comme donation de Pierre, vicomte de Castillon au XI^e siècle. D'après de Gourgue, en 1460, Saint-Michel-de-Riparia (variante Rippia) est une *préceptorie* de la commanderie hospitalière de Chante-Géline². Dans les registres paroissiaux, les curés successifs lui ont donné des noms variés : Saint-Michel, Saint-Michel-des-Rivières, Saint-Michel-de-la-Rivière-en-Périgord, Saint-Michel-la-Rivière, Saint-Michel-de-Rivière... La surface de la paroisse a évolué au cours des siècles.

Pendant plusieurs siècles, la paroisse s'étendait jusqu'à La Roche-Chalais. La moitié méridionale du bourg en faisait partie alors que la partie septentrionale, ou Petit Saint-Aigulin, dépendait de la paroisse Saintongeaise de Saint-Aigulin³. Saint-Michel-de-Rivière, une paroisse qui m'est chère car c'est ici que j'ai trouvé mes plus lointaines racines connues (1607).



Remarquons qu'à la fin du XIX^e siècle, la paroisse de La Roche-Chalais n'a pas encore absorbé la partie dite du Petit Saint-Aigulin

Le parvis de l'église

C'est ici, devant la porte principale, que les paroissiens se réunissaient pour prendre les grandes décisions concernant leur paroisse et leur église. C'est ici qu'ils choisissaient un des leurs comme syndic fabricien chargé de son entretien et qu'ils votaient les impositions nécessaires aux réparations... C'est ici aussi qu'ils se réunirent en 1762 pour s'opposer à l'aménagement d'une chapelle à La Roche, qu'en 1806 ils envoyèrent une supplique à leur évêque en lui demandant, respectueusement quand même, de s'opposer à la construction d'une église à La Roche. Les catholiques de Saint-Michel et leur curé, depuis toujours, se méfient de *la ville* de la Roche et de ses habitants !

¹ J'ai recopié aussi fidèlement que possible les documents d'archives avec leur orthographe. Vous les reconnaîtrez car ils sont en italique.

² Aujourd'hui Chantepoule, commune de Mensignac (24). Pour certains historiens, cette appartenance de notre Saint-Michel aux commanderies templières n'est pas certaine. Il y a peut-être confusion avec Saint-Michel-la-Rivière en Bordelais qui dépendait de la commanderie de Marcenais. Depuis 1883, cette commune porte le nom de Saint-Michel-de-Fronsac. Somme toute elle n'est pas très éloignée.

³ Voir à ce sujet les bulletins municipaux n°15, 19, 24...

Remontons un peu dans les siècles pour faire mieux connaissance avec la paroisse. Quelques actes forts, passés devant la porte de l'église nous montrent qu'en ce temps-là il y avait déjà une vie démocratique et que, comme aujourd'hui les habitants formulaient certaines revendications qui n'ont toujours pas de solutions.



Le clocher-mur qui surplombe la façade daterait du XVIII^e siècle d'après les spécialistes. Je pense plutôt qu'il a été aménagé au XIX^e lorsque la cloche actuelle a été installée en 1877.

1681, on vote les impôts de la paroisse.

Pour cette année, c'est Hélié Robert, Blaizet Boussion et Arnaud Peyneau qui ont été nommés *asseyant*⁴ et *collecteurs* de la taille. Ils sont chargés d'établir l'assiette des impositions, autrement dit de faire la répartition entre les imposables de la paroisse et ensuite de procéder à la collecte. Les *asseyeurs collecteurs* étaient élus pour un an. Leurs biens étaient engagés en garantie de la taille qu'ils étaient chargés de récolter. Cette année-là la somme de 770 livres a été imposée à Saint-Michel-de-Rivière par l'intendant de la généralité de Guyenne. *Laquelle somme y a été adjoint la somme de 19 livres 5 sols pour les six deniers pour livres attribuée aux collecteurs, plus trois livres 10 sols pour le papier marqué et faction des rolles revenant toutes les dites sommes à celle de 792 livres 15 sols.*

Le rôle⁵ nous donne donc la liste de tous les imposés de la paroisse, souvent leur profession et le montant de leur imposition et ceci en toute transparence. Ils sont 227 feux imposables. Les historiens comptent 4 à 5 personnes par feu, ce qui fait au environ de 1000 personnes dans la paroisse. Parmi les artisans on trouve 4 tailleurs d'habits, 4 maréchaux-ferrants ou forgerons, 2 maçons, 4 cordonniers, 6 texiers ou tisserands dont un qualifié de sargeur⁶, 2 charpentiers, 2 menuisiers, 1 savetier, 1 *pélacier* ou marchand de peaux, 1 papetier, 1 cellier ou cabaretier, 5 hôteliers, 1 chapelier, 1 *filassier* qui travaille le chanvre pour en faire du fil, 2 tireurs de scie, 2 *galochiers*⁷, 1 cardeur de laine, 1 arquebusier...

Parmi les gros contribuables, 2 notaires et la veuve de l'ancien notaire François Dumas qui paient 10 livres, 1 avocat, M^e François François qui paie 10 livres comme avocat mais aussi 11 livres comme propriétaire du moulin de La Moulinasse où il emploie un meunier, François Horeyreau qui lui aussi paie 3 livres 2 sols, 1 praticien, sorte d'écrivain public dont on sollicite les services quand on va devant le juge. Il y a encore 1 huissier, 3 sergent royaux, dont Jacques Jourdan qui est aussi fermier de la vigne du château et son gardien. On compte encore 6 marchands sans que l'on précise leur activité mais elles sont sans doute importantes : Jean Trigant paie 11 livres 8 sols, Anthoine Bontemps 10 livres... Mais le gros des contribuables se compose de laboureurs : laboureurs à bras imposés de 5 à 10 sols, laboureurs à une vache (3 livres 14 sols), à une paire de vaches (5 à 10 livres), à une paire de bœufs (10 à 16 livres). Les bordiers des grandes métairies, Le Tord, Gerbe, Touard, La Benourie, Bruan, La Moulinasse, la Grande Mestairie, le Petit Bois... ont des attelages de vaches ou de bœufs et paient en conséquence suivant la qualité du fond cultivé. Le curé ne figure pas bien entendu parmi les contribuables mais personne n'est oublié même Jeanne Bertaud, *pauvre femme*, imposée pour 2 sols. Certains noms me rappelle que c'est dans cette paroisse que je trouve mes plus lointains ancêtres. Les plus directs sont déjà dans la Double à La Gravette mais il reste encore un Jean Biret, laboureur à bras (25 s de taille). Et puis il y aussi Marsault Defaye pour son bien des Frissons (3 l 10 s), de nombreux Horeyreau, Cruchier... (AD 24 3 E 504)

⁴ *asseyant, asseieur, asseyeur, assoyeur* ... nom donné aux répartiteurs de l'impôt ; ils sont élus par les paroissiens.

⁵ Saint-Michel-de-Rivière, Léparon et Saint Sicaire, les trois paroisses périgourdines de la châtellenie sont sur le même rôle.

⁶ le *sargeur* tisse la serge. ici peut-être de laine.

⁷ *galoche*, nom donné au sabot chez nous.

Pour cette paroisse j'ai retrouvé un rôle encore plus ancien de 1669 mais en assez mauvais état. Il y avait alors 188 feux imposés soit entre 750 et 940 habitants. (AD 24 3 E 446 et E DEP 1153)

1762, acte capitulaire des habitants de Saint-Michel-la-Rivière portant création d'une chapelle à la Roche.

Au début du XVIII^e siècle, certains curés se montrent particulièrement zélés pour contraindre les protestants à la conversion. Ils font appel à Tourny, l'intendant de Guyenne qui par ordre express oblige les protestants à faire baptiser leurs enfants. En cas de refus, ils doivent payer de lourdes amendes. Pour faire respecter ses ordres, l'intendant envoie des prédicateurs et des soldats loger chez les récalcitrants. Les conversions se font pourtant rares. De guerre lasse, en 1762, pour vaincre la résistance des protestants concentrés au bourg de La Roche, il décide d'y implanter une chapelle qui sera desservie par un vicaire. Le 21 novembre, les paroissiens sont rassemblés au son de la cloche.



Monsieur Messire Pierre Arnaud prestre et curé de la présente paroisse les invite à délibérer sur les conséquence et relativement aux ordres de Monseigneur Lintendant de la Généralité de Bourdeaux. François Galaup avocat en la cour, juge du Marquizat de la Roche est là avec les principaux paroissiens. Monsieur Arnaud curé de la présente paroisse a fait lecture de l'ordonnance de Monseigneur Lintendant du vingt octobre dernier portant que par le sieur Fontaine expert par luy commis il sera dressé un devis et fait un estat estimatif des ouvrage nécessaire a la maison du sieur Chausserie S^r de Laprés⁸ pour la mettre en estat de servir de chapelle dans le lieu de la Roche...

L'évêque de Périgueux a approuvé le plan, les paroissiens *après l'avoir vu et examiné et en avoit murement délibéré et réfléchi entre eux...ont tous unanimement convenus et demeuré d'accord que ledit établissement est d'autant plus essentielle qu'il tend au Bien et a l'avantage de la Religion... ils déclarent l'approuver ... et ce soumettent généralement a tout ce qu'il voudra ordonner pour l'exécution dudit établissement...*

Fait et passé au dit bourg de Saint-Michel en présence de S^r Mathieu Elie Robert sergent royal et Pierre Cosset sergent tous les deux habitants du bourg de la Roche paroisse de Saint Aigulain en Saintonge, tesmoins connus et requis qui ont signé avec nous et les paroissiens qui savent signer les autres ayant déclaré ne le savoir faire de ce enquis et interpellé.

Suit une douzaine de signatures dont celle du curé qui précise bien :

Arnaud curé de St Michel Larivière et de la majeure partie de La Roche Chalais sans me préjudicier en rien ny pour rien et a mes successeurs. (AD 24 3 E 476)

1771 nomination d'un syndic fabricant.

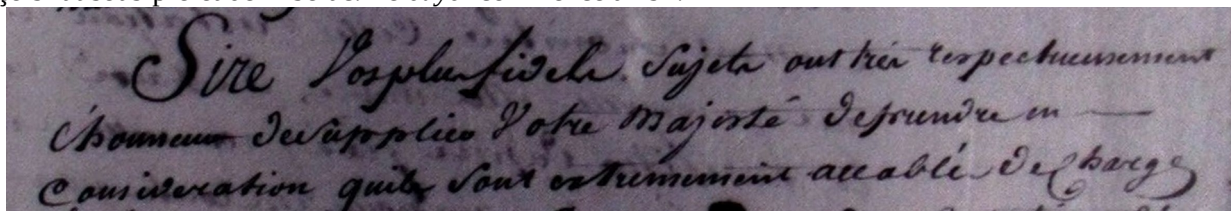
Aujourd'hui vingt deux septembre mil sept cent septante un a issus de messe paroissiale de S^t Michel Larivière au devant de la principale porte de lad. église par devant moy Notaire royal soussigné a comparu Pierre Bourjier marchand boucher syndic de lad. paroisse la présente année lequel a asssemblée les habitant de lad. paroisse à la manière acoutumée... Les paroissiens après avoir examiné plusieurs candidatures éventuelles dont celle du chirurgien Drousseau septuagénaire décident qu'il doit estre remplacé par François Drousseau aussy chirurgien son fils ... pour l'année prochaine mil sept cent septante deux lequel il atteste sufizant solvable et capable d'exercer lad. charge. Le syndic était amené à collecter l'argent nécessaire à l'entretien matériel de l'église. Les paroissiens rappellent que s'il venait a négliger le du de sa charge il était garrand et responsable de tous les évènements. Et pour donner plus de solennité à cette élection, on a fait venir Tienne Chabosseau laboureur du village des Rouzeaux et Pierre Sazot cardeur de laine du village de Champagne, tous deux de la paroisse de S^t Aigulin. Suivent 11 signatures dont celles de l'ancien syndic et du notaire. (AD24 3 E 6890)

1789 le cahier de doléances

En 1789 le Roi écrit à ses *fidèles sujets* et leur demande de lui faire parvenir leurs *doléances et revendications*. C'est encore devant le portail de l'église paroissiale de Saint-Michel-la-Rivière que le juge Galaup réunit les habitants de la paroisse, le 6 mars. Parmi les présents j'ai relevé les noms des principaux habitants de La Roche. L'histoire ne dit pas s'ils avaient pris un gilet jaune mais il y avait-là des gens de grande valeur : avocats, notaires, greffiers... certains occuperont dans les années qui suivirent des postes importants de députés du district

⁸ Chaucherie protestant notoire de La Roche, tanneur.

de Ribérac, député du département. Pierre-Louis Galaup fut un des 5 directeurs du département. Son frère Pierre-François fut sous-préfet de Ribérac. Le cayer commence ainsi :



Sire vos plus fidèles sujets ont très respectueusement l'honneur de supplier Votre Majesté de prendre en considération qu'ils sont extrêmement accablé de charges de toutes espèces...

Ils réclament et tiennent pour un principe d'équité naturelle que les impôts soient supportés également...proportionnellement à leurs facultés, sans distinction de privilège ny exemption pécuniaire. On n'en est pas au Référendum d'Initiative Citoyenne mais ils demandent d'établir constamment des assemblées provinciales....un nouveau plan dans l'administration de la justice... Ils n'hésitent pas à demander la suppression des droits de péage et de nombreuses taxes notamment sur la viande et même sur le charbon de terre.

1806 : Saint-Michel-de-Rivière s'oppose toujours à la construction d'une église de la Roche.

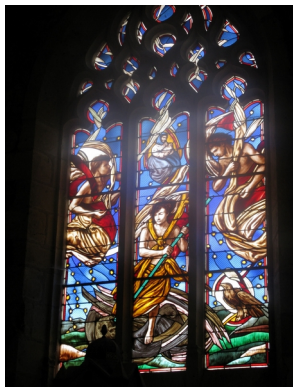
Une inquiétude très vive agite la commune de Saint-Michel-Rivière en 1806. Les habitants craignent le rattachement de Saint-Michel-la-Rivière à La Roche-Chalais et ses fâcheuses conséquences : démolition de leur église et vente des matériaux, aliénation du cimetière et du presbytère afin d'accroître les crédits de la future construction de l'église de La Roche. Les habitants désolés tentent de prouver à leur évêque que l'église de La Roche-Chalais n'est pas indispensable dans un bourg de religion mixte qui ne compte en tout que 96 maisons. Elle n'avantagerait nullement les villages de cette commune qui presque tous sont plus voisins de Saint-Michel-la-Rivière que de leur chef-lieu. Seuls en bénéficieraient marchands et cabaretiers groupés autour du futur édifice et qui sont presque tous protestants...

Depuis cent ans et plus la question a été agitée d'érigée une église à la Roche. En 1806 le maire J.P. Trigant-Gautier fils, avec l'appui moral du préfet, réalise le projet... il a paru habile de placer le nouvel édifice sous le vocable de saint Napoléon dont les attributs seront peints sur un tableau à placer au-dessus du maître-autel et d'en confier le parrainage à l'empereur et à l'impératrice Joséphine. Une requête est donc adressée par le conseil municipal "au génie sans exemple dans les annales du monde qui gouverne la France et les peuples qui lui sont soumis avec tant de sagesse et de gloire." (archive de l'Evêché de Périgueux, canton de Saint-Aulaye, dossier la Roche-Chalais)

Malgré leurs protestations, les habitants de Saint-Michel-de-Rivière n'empêcheront pas la construction d'une église à La Roche. Le 22 octobre 1811 la nouvelle église reçoit sa bénédiction liturgique et invoque son patron, saint Napoléon... qui ne conservera les faveurs de la paroisse que pendant le temps du règne de l'empereur.

L'église achevée, la messe y est dite tous les 15 jours. Elle est toujours succursale de Saint-Michel-de-Rivière où réside le curé. Il n'empêche que bientôt le curé vient s'installer à La Roche-Chalais, là où il a le plus de paroissiens. On lui trouve une maison, un terrain pour faire son jardin. Le 25 décembre 1830, La Roche-Chalais est érigée en cure de deuxième classe. Par ordonnance du 10 juin 1853, le curé de La Roche-Chalais se voit adjoindre un vicaire, par celle du 20 juin 1867 il y a inversion et Saint-Michel-de-Rivière devient alors succursale de l'église de La Roche-Chalais mais garde son curé desservant.

Avec la Restauration, Marie glorifiée en son Assomption sera la protectrice de la Roche-Chalais : 15 août, fête de saint Napoléon ou de la Vierge, la date de la fête patronale ne change pas.



Superstition et légende que l'on racontait encore à Saint-Michel à la fin du XIX^e siècle.

Pour guérir les fièvres, on fait bénir une clef enveloppée dans du cuir.

À l'époque révolutionnaire, un sieur Mie qui habitait les Philippons enfonça la porte du tabernacle et y enferma un chien. Plus tard, il fut pris d'une maladie nerveuse qui le faisait lui-même aboyer quand il parlait. Il ne pouvait marcher que plier en deux et en quelque sorte à quatre pattes. Ce châtiment a duré une vingtaine d'années, jusqu'à sa mort. (d'après les notes manuscrites de l'abbé Brugière)

Le chevet de l'église est percé d'une baie à trois lancettes trilobées au remplage important, rayonnant du gothique tardif, XIII^e siècle. Le motif de ce remplage est utilisé dans les fenêtres latérales côté sud.



Maurice Biret, février 2018

à suivre dans le prochain bulletin : Saint-Michel-de-Rivière, deux monuments historiques et une cloche... électorale